



**Madame EYSSARTIER
Directrice des Ressources Humaines
MEEDDM**

Objet : projet de circulaire relative à la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats.

Madame la Directrice,

Nous tenons à vous rappeler que nous sommes unanimement opposés à la mise en œuvre de la PFR en 2010. Elle va s'effectuer dans la précipitation, avec des aléas en terme de versement, sans étude d'impact et sans connaissance de la politique de gestion ressources humaines que vous désirez mettre en place.

Pour nous, et la plupart des personnels du ministère, la politique de rémunération s'inscrit dans une politique de GRH plus large dont aujourd'hui la déclinaison ministérielle n'est pas finalisée.

Dans cet esprit, nous souhaitons que la circulaire destinée aux chefs de service articule plus globalement les différents outils (entretien professionnel, construction d'un parcours professionnel ...) et en précise les finalités afin de donner un sens global par rapport aux 3 étapes de mise en œuvre en 2010.

Le dernier projet de circulaire appelle plusieurs observations de notre part :

- il conviendrait de substituer systématiquement le terme provisoire par transitoire.
- s'agissant de la prime informatique : elle ne doit en aucun cas être intégrée dans la PFR car elle correspond à la reconnaissance d'une qualification validée par un examen ou par statut exemple attaché analyste.
- par ailleurs en ce qui concerne le droit de recours : la circulaire n'évoque nulle part la possibilité pour les agents d'exercer un recours en CAP. **Nous exigeons qu'il en soit fait mention dans la circulaire.**

Le paragraphe tendant à démontrer que les agents sont bénéficiaires dans cette opération, suscite un fort mécontentement au sein des personnels et notamment chez les attachés. Il donne à penser une fois de plus, que l'administration les traite avec mépris.

En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre, nous nous interrogeons sur la phase prévue à l'automne 2010 . Comment la part résultats sera-t-elle calculée par rapport au coefficient de fonction, Cette approche tendrait à maintenir les coefficients individuels de l'ancien régime indemnitaire et nous voyons mal leur projection dans le système PFR (manque de clarté – juxtaposition des deux systèmes ?)

Les attachés et leur famille sont en première ligne dans cette opération de mise en œuvre du nouveau culte de la performance individuelle.

Nous attendons du ministre, une autre performance, celle de mettre en œuvre dès 2010, la 4^{ème} tranche du plan de revalorisation indemnitaire des attachés.

Enfin, pour faire suite au groupe d'échanges du 19 novembre dernier, vous trouverez ci-joint les modifications que nos trois organisations souhaitent voir apporter au projet de circulaire cité en objet.

Paris la Défense le 3 décembre 2009

Pour la CFDT,
Secrétaire Générale
Adjointe

signé

Véronique THYS

Pour la CGT,
Secrétaire Général

signé

Jean Marie RECH

Pour l'UNSA,
Secrétaire Général

signé

Daniel PUIGMAL